

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **ASSOCIATION RESEAU MEMOIRE ALOIS**

Association Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 75, rue de Lourmel  
75015 PARIS



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

### Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU MEMOIRE ALOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 octobre 2023

Le Commissaire aux comptes  
JPA Associations



Damien POTDEVIN

**Bilan Actif**

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	64 701	64 701	
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		<b>TOTAL</b>	<b>64 701</b>	<b>64 701</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat.out.industriels	57 860	51 749	6 110
Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>57 860</b>	<b>51 749</b>	<b>6 110</b>	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	19 001		19 001	
	<b>TOTAL</b>	<b>19 001</b>	<b>19 001</b>	<b>19 001</b>	
	<b>Total I</b>	<b>141 563</b>	<b>116 450</b>	<b>25 112</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 150	3 150	189 000
		Créances reçues par legs ou donations			
		Autres	100 000	100 000	403
		<b>TOTAL</b>	<b>103 150</b>	<b>103 150</b>	<b>189 403</b>
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	927 835	927 835	881 864	
	Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>				
	<b>Total II</b>	<b>1 030 985</b>	<b>1 030 985</b>	<b>1 071 268</b>	
	Frais d'émission des emprunts III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 172 548</b>	<b>116 450</b>	<b>1 056 098</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

**Bilan Passif**

<b>Passif</b>		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	265 553	262 196
Autres			
Report à nouveau			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>2 246</b>	<b>3 357</b>
	<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>267 800</b>	<b>265 553</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	<b>267 800</b>	<b>265 553</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total I bis</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	412 049	447 198
	<b>Total II</b>	<b>412 049</b>	<b>447 198</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	110 000	
	Provisions pour charges		35 000
	<b>Total III</b>	<b>110 000</b>	<b>35 000</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>		
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 974	182 806
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	85 272	158 883
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		7 214
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	175 000		
	<b>Total IV</b>	<b>266 247</b>	<b>348 904</b>
	Écart de conversion Passif V		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>1 056 098</b>	<b>1 096 655</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

**Compte de résultat**

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	3 073	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	569 043	470 211
	<i>dont parrainages</i>		180 894
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	84 289	808 364
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	45 416	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	305 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 112	12 365	
Utilisations des fonds dédiés	447 198	92 608	
Autres produits	587	1	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>1 459 719</b>	<b>1 383 549</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	299 449	431 435
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	48 627	21 517
	Salaires et traitements	530 161	460 043
	Charges sociales	157 395	173 927
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 679	6 687
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	412 049	248 929
	Autres charges	9 179	10 216
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>1 461 541</b>	<b>1 352 757</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-1 821</b>	<b>30 792</b>

**Compte de résultat**

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 100	2 565
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>1 100</b>	<b>2 565</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>1</b>	
	<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>1 098</b>	<b>2 565</b>
	<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>	<b>-723</b>	<b>33 357</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	114 107	
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>	<b>114 107</b>	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	1 137	30 000
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	110 000	
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>	<b>111 137</b>	<b>30 000</b>
	<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>2 969</b>	<b>-30 000</b>
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII		
	<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 574 927</b>	<b>1 386 114</b>
	<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 572 681</b>	<b>1 382 757</b>
	<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>2 246</b>	<b>3 357</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	<b>Total</b>		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	<b>Total</b>		

ASS RESEAU MEMOIRE ALOIS ARMA

# Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2022



## Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	4
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.2	Fonds propres	8
2.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	9
2.4.1	Le résultat de l'exercice	10
2.5	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	10
2.5.1	Provisions	10
2.5.2	Fonds dédiés	10
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	13
2.7	Compte de résultat	15
2.7.1	Compte de résultat par origine et destination	15
2.8	Informations relatives à l'effectif	17



Le Réseau Aloïs est un centre d'expertise neurocognitive créé en 2004 hors de l'hôpital et soutenu par des partenaires publics et privés. Son objectif : développer et protéger le « capital cerveau » sur un cycle de vie, depuis l'enfance (par le développement de la réserve synaptique) jusqu'au grand âge (en retardant les effets des maladies neurodégénératives), dans une philosophie de prévention qui impacte l'individu, son entourage et la société entière. Aloïs répond à cet enjeu de santé publique à travers 4 actions :

- Un pôle Enfant & Adolescent
- Un pôle Adulte
- Un pôle Recherche et Étude
- Un pôle Formation

JPA ASSOCIATIONS



# 1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JPA ASSOCIATIONS



## 2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

JPA ASSOCIATIONS



## 2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	64 701	-	-	-	64 701
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	53 457	4 404	-	-	57 861
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>53 457</b>	<b>4 404</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 861</b>
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	19 002	-	-	-	19 002
	<b>Total IV</b>	<b>19 002</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 002</b>
	<b>Total général</b>	<b>137 159</b>	<b>4 404</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>141 563</b>



## 2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)	
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	
	Autres immobilisations incorporelles Total II	64 701	-	64 701	
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	
	Constructions	-	-	-	
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Mat bur., informatique, mobilier	47 071	4 678	-	51 750
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III	47 071	4 678	-	51 750	
<b>Total général</b>	<b>111 772</b>	<b>4 678</b>	<b>-</b>	<b>116 451</b>	

## 2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissements et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	64 701	-	-	-	-	64 701
Corporelles	47 071	4 678	-	-	-	51 750
<b>TOTAL</b>	<b>111 772</b>	<b>4 678</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116 451</b>	<b>116 451</b>



## 2.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.



## 2.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	262 196	3 357	-	-	-	-	-	265 554
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	3 357	- 3357	-	2 247	-	-	-	2 247
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>265 554</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 247</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>267 800</b>



## 2.4.1 Le résultat de l'exercice

Le résultat définitivement acquis à l'organisme est positif de 2 246,61 euros.

## 2.5 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

### 2.5.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques		110 000		110 000
Provisions pour charges	35 000		35 000	
<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>	<b>110 000</b>	<b>35 000</b>	<b>110 000</b>

#### 2.5.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques		110 000		110 000
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges	35 000		35 000	
<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>	<b>110 000</b>	<b>35 000</b>	<b>110 000</b>

### 2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard



Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

JPA ASSOCIATIONS



### 2.5.3.1 Subventions de fonctionnement

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices"
Subvention	447 198	82 382	15 000		-297 434	82 382	
<b>TOTAL</b>	<b>447 198</b>	<b>82 382</b>	<b>15 000</b>	<b>-</b>	<b>-297 434</b>	<b>329 668</b>	<b>-</b>

### 2.5.3.2 Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l'exercice (19)	Reports (689)	Utilisation (789)		Transferts	A la clôture de l'exercice (19)	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices"
Contributions financières d'autres organismes	0	0	32 234		297 434	329 668	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 234</b>	<b>0</b>	<b>297 434</b>	<b>329 668</b>	<b>-</b>

### 2.5.4 Précisions sur d'autres dettes Produits constatés d'avance

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance »

- 175 000 euros – Contribution Malakoff Humanis



## 2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	3 150		
	Autres	100 000		
Charges constatées d'avance		-		
<b>TOTAL</b>		<b>122 152</b>		

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		5 975	5 975		
Dettes fiscales et sociales		85 273	85 273		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		-			
Produits constatés d'avance		175 000	175 000		
<b>TOTAL</b>		<b>266 248</b>	<b>266 248</b>		



Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

JPA ASSOCIATIONS



## **2.7 Compte de résultat**

### **2.7.1 Compte de résultat par origine et destination**

JPA ASSOCIATIONS



A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	45 416	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		*	
2.3 Contributions financières	305 000		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	578 918		485 143	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	84 289		808 364	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	114 107	-	-	-
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	447 198	-	92 608	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 574 928</b>	<b>-</b>	<b>1 383 550</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 050 631	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	-4 679	-	1 133 828	-
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	114 679	-	-	-
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	-	-	-	-
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	412 050	-	248 929	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 572 681</b>	<b>-</b>	<b>1 382 758</b>	<b>-</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 247</b>	<b>-</b>	<b>3 357</b>	<b>-</b>



## 2.8 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen sur l'exercice s'élève à 15 salariés (dont apprentis).

JPA ASSOCIATIONS